



ECOLE DE RUGBY DU PAYS TYROSSAIS

Charte des parents



Une charte c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Le rôle des parents est :

- D'accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leur enfant,
- D'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club,
- De considérer l'EDR comme un lieu de formation et d'éducation,
- De ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,
- D'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement,
- De considérer la compétition comme un « moyen de formation »
- De se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer
- De veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours,
- De prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux,
- D'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe
- De s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles
- D'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité
- De respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant,
- D'être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant

Signature du ou des Représentant(s) légal(aux) de l'enfant

Le ou la signataire ajoutera de sa main :

« Lu et approuvé »

A:..... le :.....